

Groupe de travail « Participation citoyenne aux communs numériques »

Commission « Besoins et usages » du CNIG

Compte rendu de la 6^e réunion

3 décembre 2025 | 14h00 – 15h30 (visioconférence)

Ordre du Jour

- Tour de table et actualités
- Présentation OpenStreetMap
- Présentation des avancements du rapport
- Temps participatif sur le projet de support visuel
- Prochaines étapes

PARTICIPANTS

- ↳ Vincent Bergeot - (Territorio), Contributeur Open Street Map.
- ↳ Martin Remondet – Chargé de mission scientifique – Mission « Science, société, territoires » (CGDD/SRI/SDR)
- ↳ Marcel Calvez - Professeur émérite de sociologie (CNRS Rennes)
- ↳ Jules Saur - Chargé de déploiement du programme Base Adresse Locale (BAL).
- ↳ Bertille Mazari – Directrice conseil (Open source politics)
- ↳ Jean-Louis Lamezec – Ingénieur data (Open source politics)
- ↳ Christian Charousset – Chargé de déploiement (ADEME)
- ↳ Marie-Agnès Schermann – Co-responsable de la Fabrique de la donnée territoriale (IGN)
- ↳ Christian Quest – Responsable du projet Panoramax (IGN), Porte Parole OpenStreetMap France.
- ↳ Romain Barrier – Coordinateur du dispositif Conseiller Numérique des Hauts-de-France (Les Assembleurs)
- ↳ Milo Lelièvre – Designer (Les Assembleurs)
- ↳ Benoit Sandraz - Designer (CEREMA)
- ↳ François Xavier Laviron - Ingénieur Numérique Responsable (ADEME)
- ↳ Paul Grignon - Chef de projet Data Science et Sciences comportementales à l'Ecolab (CGDD/SRI)
- ↳ Robin Freynet - Stagiaire Sciences comportementales (CGDD/SRI/Ecolab & ENS)

Présentation freins/leviers OpenStreetMap – Vincent Bergeot

Freins

L'adoption et l'intégration d'OpenStreetMap (OSM) se heurtent à plusieurs obstacles.

- Le premier est d'ordre culturel, lié à la méconnaissance du principe de commun, de l'écosystème et du fonctionnement des communautés.
- Le deuxième est d'ordre juridique avec un récit parfois négatif qui entoure la licence Open Database License (ODbL). Cette licence est souvent perçue, à tort, comme "contaminante" ou "virale" en raison de sa clause de partage des améliorations. Or, la licence ODbL est un véritable levier pour l'édification d'un commun numérique où l'amélioration est réciproque.
- Le troisième obstacle concerne les habitudes de travail. Les professionnels peuvent manifester une crainte perte de contrôle sur leur jeu de données, souvent par méconnaissance des outils de contrôle et de suivi communautaire d'OSM. Cette réticence est parfois renforcée par des signaux contradictoires de valorisation de la participation aux communs d'une part, et d'objectif de construction de bases de données propriétaires en partant de zéro d'autre part.

La qualité hétérogène de données est un frein à l'utilisation également, liée à la répartition inégale des contributeurs et des données sur le territoire.

Leviers

OpenStreetMap bénéficie de puissants leviers d'adoption et de réutilisation, ancrés dans la nature de son écosystème.

- L'un des atouts majeurs réside dans la richesse des outils d'exploitation des données. OSM s'inscrit dans un écosystème très large et ouvert, ce qui permet la réutilisation des données par de nombreux acteurs via des outils standardisés (comme QGIS pour les géomaticiens) ou des applications spécifiques (routage, Cartes IGN, StreetComplete, etc.). De plus, la transversalité du modèle OSM permet d'utiliser les données quelle que soit l'échelle administrative (commune, département, région, pays).
- Un autre levier est son intégration dans des modules éducatifs – e.g. dans les programmes de l'Éducation Nationale (notamment dans le programme *Sciences Numériques et Technologie en Seconde*). Ce levier éducatif permet la formation et facilite ainsi la participation collaborative des futurs contributeurs.
- Enfin, les données issues de bases de données ouvertes majeures (exemples : SIRET, INSEE etc.) agissent comme des données pivots. Elles fournissent des identifiants et des références extérieures qui, une fois intégrés aux objets cartographiés d'OpenStreetMap (par exemple, l'ajout du code SIRET pour un

commerce ou du code INSEE pour une commune), permettent d'articuler OSM avec ces bases externes. Ce rôle de lien dynamique garantit le maintien d'une référence commune avec l'écosystème *open data* et le desilotage ouvre ainsi sur des bénéfices pour les utilisateurs en termes de décloisement des données et services qui en sont issus.

L'importance de la licence

La licence ODbL est un levier clé qui contribue à définir le sens même du commun numérique. Le commun repose sur l'obligation de redistribuer et de partager les améliorations apportées à la base de données. Si OSM n'utilisait qu'une simple licence ouverte sans clause de partage, certains acteurs pourraient récupérer les données, les améliorer en interne et les exploiter commercialement sans jamais rendre leurs modifications à la communauté. L'ODbL, en imposant le partage des modifications, garantit l'enrichissement continu, pérenne et réciproque de la base de données, assurant ainsi la vitalité et l'équité du commun OpenStreetMap.

Temps participatif sur le projet de support visuel

Le compte-rendu fait état des éléments complémentaires, non-indiqués dans le support de présentation.

Les remarques principales concernent :

1. Simplicité et accessibilité du format visuel :

- Une première entrée sur un poster trop « dense » pourrait freiner à l'utilisation. Il semble nécessaire de proposer différents niveaux d'information : une première entrée synthétique et un second niveau permettant d'approfondir/de zoomer pour approfondir certains points.
- Parmi les idées mentionnées, il est suggéré de guider l'exploration – e.g. idée d'un questionnaire d'orientation orientant de manière conditionnelle l'utilisateur vers des parties spécifiques du contenu.

2. Structuration des Informations et logique Interne :

- Logique/signification des flèches : il est nécessaire de clarifier la logique sous-jacente et la signification des flèches utilisées dans le schéma pour en faciliter la compréhension.
- Limites de l'ordonnancement linéaire/séquentiel des freins et leviers : certains freins sont omniprésents dans la vie du commun, et il serait pertinent de le faire apparaître.
- Mettre en avant le caractère évolutif du commun : l'intérêt collectif et l'impact du commun sont redéfinis de manière itérative tout au long du processus, et il semble pertinent de le refléter sur la restitution visuelle.

3. Nature des exemples pris : communs vs services numériques

Lorsque les exemples pris ne sont pas des communs, mais des services numériques inspirants pour illustrer l'un des leviers, il semble important de bien le préciser/l'expliciter pour éviter toute imprécision ou incompréhension. Le recours à des exemples qui ne sont pas des communs pourrait alternativement générer de la confusion en termes de compréhension.

Prochaines étapes

Suite à l'intégration des retours précédents, une nouvelle version sera transmise très prochainement.

Calendrier prévisionnel :

- **Début janvier** : envoi de la nouvelle version pour relecture.
- **D'ici le 19 janvier** : phase de complétion sur la base de la nouvelle version du rapport.
- **26/01 à 14h00** : réunion n°7 - point sur les derniers retours.
- **D'ici le 16 février** : relecture finale.
- **16/02 à 14h00** : réunion n°8 - stratégie de diffusion et de valorisation.
- **Objectif cible à date : rapport finalisé à la fin du T1 2026.**